

# Compte rendu

## Conseil municipal du 5 février 2016

### 1 - Conseil municipal – Procès-verbal de la séance du 18 novembre 2015 – Approbation

*(à l'unanimité).*

### 2 - Conseil municipal – Décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu

Le Conseil délibère et,

1. prend acte des décisions, des marchés passés après procédure adaptée, des marchés relatifs aux fournitures et prestations récurrentes, ainsi que des avenants aux marchés mentionnés dans les tableaux ci-après,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### 2A – Voeu du Conseil municipal de Nantes contre l'extension de la déchéance de nationalité

*(2 abstentions – 14 non participations au vote).*

### 3 – Nantes sud – Aménagement des espaces extérieurs de l'école Jacques Tati et de jeux d'eau sur la place du Pays Basque au Clos Toreau – Approbation du programme, de l'enveloppe financière prévisionnelle et de la convention de co-maîtrise d'ouvrage

Le Conseil délibère et,

1. approuve le programme de l'opération d'aménagement des espaces extérieurs de l'école Jacques Tati et de jeux d'eau sur la place du Pays Basque au Clos Toreau,
2. fixe l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 358 333 € HT, soit 430 000 € TTC pour la Ville de Nantes, sur un coût total d'opération de 1 191 667 € HT, soit 1 430 000 € TTC,
3. approuve la convention de co-maîtrise d'ouvrage ci-jointe à conclure entre la Ville de Nantes et Nantes Métropole, portant sur la réalisation de l'aménagement de jeux d'eau et des espaces extérieurs de l'école Jacques Tati qui relève de la compétence de la Ville et sur la réalisation de l'aménagement de la place du Pays Basque qui relève de la compétence de Nantes Métropole,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(14 abstentions).*

### 4 – Subventions au titre des actions éducatives – Convention avec la Fédération des Amicales Laïques 44 (FAL 44), l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 44) – Convention avec l'association le Relais – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions proposées, selon les détails joints en annexes, pour un montant total de 88 071 €,
2. autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'association FAL44, et l'association PEP44, la convention avec l'association le Relais,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(1 non participation au vote).*

**5 – Quartier Doulon Bottière – Stade Audubon – Réfection du terrain gazonné synthétique de football – Validation du projet – Procédure adaptée – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve le projet de réfection du terrain synthétique de football du stade Audubon ainsi que l'enveloppe financière de 300 000 € TTC qui lui est affectée, avec un montant de travaux de 290 000 € TTC,
2. autorise Mme le Maire à signer au nom de la Ville le marché à conclure avec le prestataire dont la proposition sera jugée économiquement la plus avantageuse après avis de la Commission d'Appel d'offres,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(14 abstentions).*

---

**6 – Associations sportives – Première répartition de subventions – Conventions et avenants – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations sportives selon la répartition présentée en annexe n° 1, soit 943 121 € pour le fonctionnement,
2. approuve les conventions et avenants ci-joints avec les associations suivantes :

- FETE LE MUR
- CCS SAINT-FELIX
- LA MELLINET
- METALLO SPORT CHANTENAYSIEN
- NANTES NATATION
- LEO LAGRANGE NANTES NATATION
- A.S.C. SAINT-MEDARD DE DOULON
- TENNIS DE TABLE CLUB ATLANTIQUE
- NEC ESCRIME
- ETOILE DU CENS
- UNION CYCLISTE NANTES ATLANTIQUE
- DOJO NANTAIS
- BELA FUTSAL
- LA SIMILIENNE
- LA NANTAISE
- HERMINE NANTES ATLANTIQUE
- LE STADE NANTAIS
- ASC BONNE GARDE
- JEUNESSE SPORTIVE CULTURELLE BELLEVUE
- ASSOCIATION SPORTIVE TOUTES AIDES
- ASPTT
- NANTES ATLANTIQUE RINK HOCKEY
- NANTES ATLANTIQUE HOCKEY GLACE
- AMICALE LAIQUE PORTERIE ATHLETIC CLUB
- SPORT NAUTIQUE DE L'OUEST
- CENTRE MARITIME DE NANTES
- NANTES ATLANTIQUE CANOE KAYAK
- CERCLE DE L'AVIRON DE NANTES
- ASSOCIATION PROMOTION COURSE CROISIERE
- UNIVERSITE DE NANTES AVIRON
- CENTRE LEO LAGRANGE NANTES AVIRON
- CENTRE VOILE AMITIE NATURE
- C'WEST

3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*(1 non participation au vote).*

---

**7 – Petite enfance – Conventions de fonctionnement avec l'association « Une Souris Verte » - Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve la signature des conventions relatives à l'actualisation des engagements réciproques de la Ville et de l'association,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **8 – Vie associative – Première répartition de subventions – Conventions – Avenants – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement des subventions en faveur des associations, selon la répartition proposée pour un montant de 837 905 € (annexe 1),
2. approuve les termes des conventions et avenants suivants :
  - . la convention entre la Ville et l'Association Ubiquiste Départementale d'Aides aux Comités d'Entreprises (AUDACE) qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 38 000 € (annexe 2),
  - . la convention entre la Ville et l'Association de défense et de protection de la qualité de la vie et de l'environnement des habitants et usagers du quartier Saint-Félix qui prévoit l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3 500 € (annexe 3),
  - . l'avenant n° 1 à la convention du 12 octobre 2015 entre la Ville et l'Association Cité Monde, qui prévoit le versement d'une subvention de 4 967 € pour le financement d'un emploi aidé (emploi de solidarité) (annexe 4),
  - . l'avenant n° 9 à la convention du 5 avril 2013 prolongée par avenant n° 8 jusqu'au 31 décembre 2016, entre la Ville et l'Association Regart's, qui prévoit le versement de deux subventions de 4 967 € pour le financement de deux emplois aidés (Adulte Relais et Emploi Solidarité) (annexe 5),
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.  
(2 non participations au vote).

---

#### **9 – Adolescence Jeunesse – Pépinière d'initiatives jeunesse quartier ouest Bellevue – Convention – Subventions – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention avec l'association Pépinière Jeunesse Nantes Ouest,
2. approuve le versement de subventions en faveur d'associations, selon la répartition proposée pour un montant global de 117 852 €,
3. approuve l'adhésion de la Ville à l'association ANACEJ et autorise le versement annuel de la cotisation d'un montant de 5 132,22 €,
4. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **10 – Adolescence et Jeunesse – Renouveau du Dialogue Citoyen Jeunesse – Mise en place d'un Conseil dénommé « Nantes&co 16/25 » - Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le renouvellement du dialogue citoyen jeunesse, avec la mise en place d'un Conseil dénommé « Nantes&co 16/25 »,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **11 – Associations oeuvrant dans le domaine de la santé – Première répartition de subventions – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine de la santé, pour un montant de 52 605 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **12 – Associations oeuvrant dans le domaine du handicap – Répartition de subventions – Approbation**

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions aux différentes associations oeuvrant dans le domaine du handicap, pour un montant de 54 200 € selon la répartition jointe en annexe,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

---

#### **13 – Centre Lesbien, Gay, Bi et Transidentitaire – Convention pluriannuelle 2016-2018 – Approbation**

Le Conseil délibère et,

1. approuve les termes de la convention pluriannuelle 2016-2018 avec le Centre LGBT ci-annexée,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention.  
(2 avis contraires – 9 abstentions).

#### 14 – Projet d'établissement du Conservatoire de Nantes – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le projet d'établissement du Conservatoire de Nantes,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 15 – Associations culturelles – Conventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes des conventions avec les organismes suivants :

INSTITUT FRANÇAIS	45 000 €
THEATRE DE L'ENTRACTE	15 000 €
LE THERMOGENE	16 000 €
DEKALAGE MANAGEMENT	15 000 €
LA LUNA	24 000 €

et autorise le versement des subventions proposées,

2. approuve le versement de subventions dans le cadre du dispositif des emplois aidés pour un montant global de 21 288 € selon le détail figurant dans la présente délibération,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 16 – Lecture publique – Dépôt de la candidature de la bibliothèque municipale au label « Bibliothèque numérique de référence » - Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le dépôt de la candidature de la bibliothèque municipale de Nantes au label « Bibliothèque numérique de référence » et la sollicitation de l'aide financière et technique du Ministère de la Culture,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 17 – Politique publique du patrimoine – Convention – Soutien de la Ville à la préservation et à l'amélioration du patrimoine urbain – Ravalements obligatoires et restaurations – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve les termes de la convention avec l'association « METISSE A NANTES », ainsi que le versement du solde de la subvention d'un montant de 4 220 €, au titre de l'année 2016,
2. approuve l'attribution des subventions de ravalement aux copropriétés et propriétaires, dans le cadre de l'action générale de la Ville en faveur de la préservation et de l'amélioration du patrimoine architectural du centre ancien, pour un montant total de 372 752,17 € selon la répartition proposée,
3. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 18 – Echanges Internationaux et Cosmopolis – Soutien aux projets – Subventions – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le versement de subventions en faveur des établissements scolaires et des associations se proposant de développer des actions à caractère européen et international, pour un montant de 37 715 €, conformément au tableau joint en annexe 1,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### 19 – Transactions immobilières diverses – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. approuve le principe des transactions immobilières décrites ci-dessus et autorise la signature des actes et conventions qui s'y rapportent, ainsi que la signature de la convention de servitude de passage au profit d'E.R.D.F. sur la parcelle concernée,
2. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 20 – Personnel municipal – Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation

Le Conseil délibère et,

1. approuve l'adaptation du tableau des effectifs,
2. approuve le recours aux agents non titulaires pour accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
3. approuve le versement à un agent des sommes dues au titre des indemnités non prises en charge par les organismes de prévoyance,
4. précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget,
5. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

(14 abstentions).

## 21 – Dispositions relatives aux marchés publics : Fonctionnement et Travaux – Avenant – Approbation

Le Conseil délibère et, à l'unanimité,

1. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de services de télécommunications pour le compte du groupement de commandes informatiques constitué par Nantes Métropole, la Ville de Nantes, le CCAS de Nantes et l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole,
2. autorise le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de fournitures scolaires pour les écoles publiques et le CCAS de la Ville de Nantes,
3. approuve le projet de travaux d'accessibilité PMR et mises aux normes handisports au gymnase Durantière, l'enveloppe financière de 1 020 000 € TTC, dont 940 000 € TTC réservés aux travaux ainsi que le lancement d'une procédure adaptée,
4. approuve le lancement d'une procédure adaptée pour le projet de travaux d'aménagement du parc Jamet à Nantes,
5. autorise Nantes Métropole à signer le marché relatif à la location de salles et prestations de services annexes à la Cité des Congrès de Nantes avec la société publique locale LA CITE CENTRE DES CONGRES DE NANTES,
6. autorise Mme le Maire à signer les marchés relatifs aux travaux d'aménagement du parc du Jamet à Nantes : concernant la réalisation des aménagements paysagers avec la société ID VERDE pour un montant de 120 181,32 € TTC et concernant la réalisation d'une aire de jeux avec la société ID VERDE pour un montant de 35 894,76 € TTC,
7. autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 26 à la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Nantes, Nantes Métropole, l'E.S.B.A.N.M.,
8. autorise Mme le Maire à traiter le cas échéant, soit par appel d'offres, soit par marché négocié (article 35 du Code des Marchés Publics) en cas d'offres jugées inappropriées, irrégulières ou inacceptables par la Commission d'Appel d'Offres, ou à recourir à une procédure adaptée dans les conditions définies par l'article 27 III du Code des Marchés Publics relatif aux lots de faible montant,
9. autorise Mme le Maire à signer, au nom de la Ville, les marchés à conclure avec les prestataires dont les propositions seront ou ont été jugées économiquement les plus avantageuses par la Commission d'Appel d'Offres ou après avis de celle-ci,
10. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## 22 – Dispositions diverses à caractère budgétaire et financier – Approbation

Le Conseil délibère et,

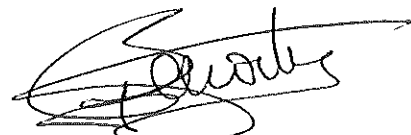
1. approuve les propositions des jurys des CLAP Culture, Sport et Citoyenneté du 15 janvier 2016 ainsi que le CLAP jeunes nantais à l'international et autorise le versement des aides correspondantes sous forme de bourses pour un montant total de 6 340 €,
2. approuve l'attribution à Plein Centre d'une subvention de 77 000 € au titre du projet associatif et autorise la signature de la convention jointe,
3. approuve l'attribution de trois subventions à l'UNACOD dans le cadre de la convention pluriannuelle en vigueur conclue pour la période 2014 à 2016. Ces subventions sont d'un montant de 145 000 € dans le cadre des « Illuminations de fin d'année », d'un montant de 32 000 € pour l'opération « Des Quartiers qui bougent ! » et de 32 000 € pour l'opération « Commerçants, 1 000 métiers différents »,
4. approuve l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 € à l'association UR-CIDFF pour leur animation et le soutien des Centres d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles (CIDFF),
5. approuve le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au CIDFF,
6. approuve le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € à l'Association SOS INCESTE,
7. approuve le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au PLANNING FAMILIAL,
8. approuve le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à la TROUSSE A OUTILS pour l'organisation de stage d'auto-défense,
9. approuve le versement d'une subvention d'un montant de 1 000 € à QUESTIONS DE CONFIANCE/CA COMPTE POUR NOUS dans le cadre du programme de développement de la confiance en soi,
10. accorde à l'association « Une Famille Un Toit » une subvention annuelle d'un montant de 79 500 € pour les aider à accueillir et accompagner toute personne ou famille en difficulté et autorise la signature de la convention ci-jointe,

11. autorise le versement d'une subvention de 4 967 € à l'association Môm'Nantes en soutien à un poste d'adulte relais,
12. autorise le versement d'une subvention d'un montant maximum de 100 000 € à l'association Loisirs Pluriel dans le cadre de son activité d'accueils de loisirs destiné à un public mixte (handicapé ou non) et approuve la signature de l'avenant n° 1 ci-joint,
13. autorise le versement d'une subvention d'un montant maximum de 30 000 € à l'association Corto Loisirs pour ses activités d'accueil de loisirs et séjours de vacances et son investissement sur le territoire de Bellevue et approuve la signature de l'avenant n° 1 ci-joint,
14. autorise le versement d'une subvention d'un montant maximum de 22 000 € à l'association Les Francas dans le cadre de sa contribution à la réflexion autour des questions éducatives et à la promotion des Droits de l'Enfant sur Nantes,
15. autorise le versement d'une subvention d'un montant maximum de 46 500 € à l'association Les Petits Débrouillards en soutien à la vie associative de l'association et des projets et actions de l'association se déroulant sur le temps libre et approuve la signature de l'avenant n° 1 ci-joint,
16. propose d'apporter son soutien en attribuant une subvention de 8 000 € à l'organisation d'un forum sur l'éducation en accord avec le CNESCO (Conseil national de l'évaluation du système scolaire) en partenariat avec Canopé-CNDP, France Culture et la Ligue de l'enseignement et diffusé sur France Culture dans l'émission « Rue des Ecoles » qui se tiendra à Nantes le 23 avril 2016,
17. approuve le transfert de crédits entre les deux crèches associatives citées ci-dessus qui permet l'ajustement d'une nouvelle répartition du solde des crédits votés et non encore versés conformément à l'activité de chaque crèche associative,
18. autorise le versement d'une subvention aux organisations syndicales citées ci-dessus de la Ville de Nantes. Ces montants annulent et remplacent les montants individualisés au Conseil municipal du 18 décembre 2015,
19. approuve les annulations, ajustements et reversements de subventions versées ou à verser aux différents partenaires tels que précisés ci-dessus,
20. approuve le tarif des repas adultes (agents et stagiaires) servis dans les équipements petite enfance à 3,75 € applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016,
21. accepte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 que l'ITEP Lamoricière et plus particulièrement l'Etablissement Lamoricière sis 7 rue Arsène Leloup à Nantes se substitue à l'Institut Lamoricière en tant que preneur du bail emphytéotique afférent au 65 rue du Landreau à Nantes,
22. approuve les durées d'amortissements telles que fixées ci-dessus pour les subventions d'équipement versées à des tiers,
23. autorise la signature de l'avenant n° 1 à la convention initiale – Contrat d'aide financière avec la CAFLA – Convention d'objectif et de financement Lieux d'Accueil Enfants Parents signée en 2015 – dans le cadre des LAEP qui ont pour mission de conforter la relation entre les enfants et les parents,
24. approuve la participation de la Ville au projet européen GenYcity et autorise la Ville à prendre en charge aux frais réels (déplacement, hébergement, restauration,...) des agents de la Ville et des personnes extérieures à la collectivité participant ainsi que toutes les autres dépenses liés au projet,
25. autorise la sollicitation par la Ville de participation financière auprès de tous les partenaires dont notamment à la Commission Européenne via le fonds structurel de développement région et la Ville de Poznan,
26. autorise la signature de la convention fixant les modalités de partenariat avec l'ONPL et autorisant la signature par la directrice du Conservatoire des conventions de stage subséquentes entre chaque élève-étudiant(e), la Ville (Conservatoire) et l'ONPL,
27. approuve l'acquisition d'un ensemble de 3 photographies de Jocelyn ROBERT, ainsi que la signature de la convention correspondante, et la sollicitation d'une subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition des Musées de France (FRAM),
28. autorise le versement d'un montant de 8 600 € à EDF suite à une erreur de raccordement du compteur d'électricité des sanitaires collectifs d'un terrain familial,
29. décide de se prononcer favorablement sur les remises gracieuses de frais d'enlèvement de fourrière automobile tels que présentées ci-dessus,

30. autorise le versement d'un montant de 59,99 € à M. Denis JULIEN qui a fait l'avance de cette somme pour acquérir en urgence un adaptateur HDMI,
  31. accepte de réduire, d'annuler ou de rembourser les différents titres de recettes émis à l'encontre des personnes individuelles ou des associations citées ci-dessus,
  32. autorise Mme le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- (14 abstentions – 1 non participation au vote).

Le registre des délibérations est à la disposition du public  
au Service du Conseil et des Assemblées - porte A 217.

La Secrétaire de Séance,



Marie-Annick BENÂTRE